

Sophie Roy

Avocate

Sophie Roy fait partie du groupe litige du cabinet. Sa pratique se concentre en droit des assurances, en responsabilité du fabricant et du vendeur, ainsi qu'en responsabilité professionnelle. Elle est responsable de plusieurs dossiers diversifiés dans lesquels elle agit tant en demande qu'en défense.

Elle est membre du Barreau depuis 2013. Me Roy a débuté sa pratique au sein d'un contentieux d'assurance, puis a travaillé dans un cabinet boutique de litige civil et commercial, pour ensuite se joindre au groupe litige de Lavery en 2017. Elle est appelée à donner des opinions juridiques sur diverses questions, notamment en matière de couverture d'assurance.

Sa pratique l'a amenée à plaider souvent devant la Cour Supérieure et la Cour du Québec, tant en cours d'instance qu'en procès. Me Roy a également participé à plusieurs conférences de règlement à l'amiable ayant permis de résoudre le litige.

Formation

Baccalauréat en droit, Université de Sherbrooke, 2011

Membre du Barreau depuis 2013

Conseils et associations

Jeune barreau de Montréal



Avocate Montréal

Téléphone [514 877-2906](tel:514-877-2906)

Télécopieur 514 871-8977

soroy@lavery.ca

Langues

Anglais
Français

Secteurs de pratique

Assurances

**Responsabilité du fabricant et
du vendeur**

Responsabilité professionnelle

Litige commercial